



Compte-rendu de la réunion publique de restitution Samedi 22 juin 2024

Intervenants

Ville de Pomponne

- M. Arnaud BRUNET, Maire de Pomponne
- Mme Laurence AUDIBERT, Adjointe au Maire en charge de l'urbanisme, du patrimoine, du projet de Parc-Jardins Partagés, des relations Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire

Animatrices concertation

- Mme Caroline CAMPOS-BRÉTILLON, Présidente-fondatrice URBA POL Consulting
- Mme Julie DUCHER, Directrice Générale UR BAYA

15 participants

Début de la réunion à 10h07

ACCUEIL

M. le Maire remercie les citoyens de leur présence et de leur participation à ce cycle de dialogue dans le cadre du projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la ville. Au-delà de l'impératif réglementaire de cette révision, Pomponne doit se renouveler pour mieux répondre aux besoins et attentes de ses habitants, et se préparer aux enjeux environnementaux et sociétaux de la ville de demain. Le Maire et l'équipe municipale saluent l'implication des habitants à l'atelier citoyen du 8 juin. Toutes les idées exprimées ont été entendues et prises en compte par les élus dans leurs réflexions sur la révision du PLU et des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP). Le Maire et son équipe entendent bien poursuivre cette œuvre collective en informant du processus de révision du PLU à chaque étape clé, et en trouvant des manières de réimpliquer régulièrement les habitants sur les sujets qui font la ville de Pomponne.

Mme Caroline CAMPOS-BRÉTILLON présente le déroulé de la réunion publique et indique que le support projeté ainsi que le compte-rendu de cette réunion seront mis en ligne rapidement sur le site Internet de la ville. Elle précise également que le travail produit lors de l'atelier est exposé au fond de la salle pour que chacun puisse en prendre connaissance.

1. RETOUR SUR LA DÉMARCHE

Mme CAMPOS-BRÉTILLON rappelle qu'il s'agissait d'une nouvelle étape du dialogue citoyen, souhaitée par le Maire et son équipe, et préalable au projet de révision du PLU de la ville. Les objectifs de cette démarche étaient de donner aux citoyens les clés de compréhension de la révision du PLU et du rôle des OAP, de partager tous ensemble une vision de Pomponne pour demain, et surtout d'entendre les suggestions, préoccupations et attentes des habitants par rapport au renouvellement des secteurs Gaudineau-Bizeau et Cœur de ville.

Mme CAMPOS-BRÉTILLON revient sur les 3 temps forts de ce dialogue citoyen :

1. **Une réunion publique d'information** organisée samedi 25 mai 2024 afin de lancer la démarche et de donner un premier socle d'informations utiles pour que chaque habitant puisse se saisir du sujet et s'impliquer par la suite ;



2. **Un atelier citoyen** organisé samedi 8 juin 2024 afin de permettre aux habitants de donner leurs idées d'usages et d'aménagements sur chaque secteur ;
3. **Une réunion publique de restitution** organisée ce jour pour présenter le travail des participants à l'atelier, informer les habitants de la façon dont l'équipe municipale entend les prendre en compte et donner les prochaines étapes (de la révision du PLU et de la suite du dialogue avec les citoyens).

2. RESTITUTION DES ÉCHANGES : CE QUI A ÉMERGÉ

Mme CAMPOS-BRÉTILLON situe rapidement les 2 OAP sur la carte de Pomponne et explique la méthode de travail proposée aux participants durant l'atelier citoyen. Ces derniers étaient répartis équitablement par groupes : les uns travaillant sur l'OAP « Quais Gaudineau-Bizeau », les autres sur l'OAP « Cœur de ville ». La nature des exercices différait selon les OAP pour s'adapter aux caractéristiques et contraintes de chaque site.

Mme CAMPOS-BRÉTILLON en profite pour remercier les participants et saluer la bienveillance et l'écoute mutuelle dont chacun a fait preuve lors de cet atelier.

OAP « Quais Gaudineau-Bizeau »

Les grands enjeux sur l'OAP « Quais Gaudineau-Bizeau » sont de retrouver une mixité des usages pour ce secteur d'entrée de ville et de se réapproprier les berges de Marne par des aménagements et des activités.

Les participants ont tout d'abord travaillé sur la zone « Quai Gaudineau », sur la base des grandes intentions qui se dessinent pour ce secteur :

- Diversité fonctionnelle ;
- Requalification de l'entrée de ville ;
- Développement des circulations douces ;
- Accès aux bords de Marne, adaptation des formes d'habitat au paysage ;
- Reconquête des espaces en friches.

Mme CAMPOS-BRÉTILLON recense toutes les idées qui ont émergé sur ce secteur :

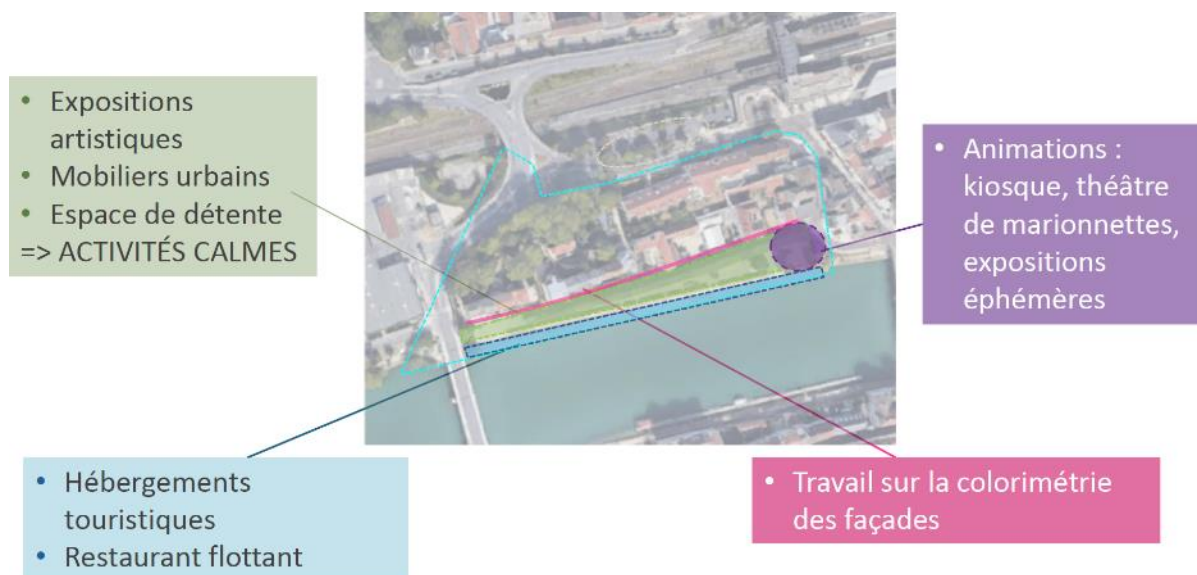




Mme CAMPOS-BRÉTILLON présente ensuite le travail réalisé sur la zone « Quai Bizeau », sur la base des intentions pour ce secteur :

- Valorisation de la Marne ;
- Préservation du patrimoine bâti et des formes d'habitat ;
- Protection des espaces boisés ;
- Transformation de l'usage du parking ;
- Développement des circulations douces.

Les propositions des participants sur ce secteur sont affichées :



OAP « Cœur de ville »

Mme DUCHER poursuit la présentation avec l'OAP « Cœur de ville » dont l'objectif principal est de créer un lieu central qui (re) fasse le lien avec tous les autres quartiers de Pomponne, un lieu du quotidien, source d'attractivité et de lien social.

Le secteur est très hétérogène avec plusieurs zones aux caractéristiques propres qui le compose :

- Au nord, la zone formée par ce grand espace naturel et agricole qu'il convient de préserver, en la teintant d'agriculture urbaine ;
- Au centre, la zone formée autour du parc-jardin du château de Pomponne avec le bassin, les cascades... qu'il faut rouvrir au public et restaurer ;
- Au sud, une bande enclavée entre la rue de Paris et la voie ferrée qui présente une succession d'équipements et d'usages sans véritable parcours ni cohérence ;
- A l'est, un « pool » d'équipements structurants avec la Mairie, le cimetière et des habitations qu'il convient de conserver.



Mme DUCHER présente les propositions faites par les participants pour la zone au sud, située entre la rue de Paris et la voie ferrée :

- Conserver **un/des parking(s)**
- Maintenir **foodtruck** et autres **offres éphémères**
- Accueillir un **petit commerce de proximité** (boulangerie/épicerie)
- Créer un **café associatif intergénérationnel**
- **Arborer** davantage les espaces, les rendre plus conviviaux (expo photo, sanitaires, zones ombragées, guinguette...)
- Ne conserver que **3 ou 4 terrains de tennis**, les restaurer
- Prolonger la **piste cyclable**
- Aménager une **voie douce**, **sécuriser** les traversées (feu tricolore et design artistique)
- Réaménager le **complexe sportif**, avec une **halle couverte/préau**, des **pratiques sportives diverses** (mur escalade, skate park, piste athlétisme, etc.)
- Aménager un **parcours santé** adultes/enfants



Mme DUCHER expose les propositions faites par les participants pour la zone au centre, située au niveau du parc-jardin du château de Pomponne :



- **Redonner aux publics l'accès au parc-jardin**
- Réaliser des **aménagements** > pour un **espace vert calme** propice à la détente et aux balades, pour accueillir **des événements festifs** ponctuels
- **Créer des voies douces** pour traverser la zone du nord au sud et d'est en ouest
- Proposer un **chantier participatif pour restaurer** le patrimoine dégradé



Mme DUCHER termine par les souhaits des participants pour la zone au nord, sur le thème de l'agriculture urbaine :

Thématique « agriculture urbaine » :

1. Ruches
2. Jardins partagés, potagers, vergers
3. Eco-pâturage
4. Ferme pédagogique
5. Epicerie solidaire
6. Activités pédagogiques
(autour du jardin, compostage...)
7. Chantier participatif

Autres idées :

- Marché de producteurs locaux
- Bacs déchetterie verts



3. PRISE EN COMPTE ET ARBITRAGES

Mme DUCHER souligne une nouvelle fois l'enthousiasme et le respect dont les participants ont fait preuve lors de l'atelier.

Beaucoup d'idées ont été partagées malgré la densité des exercices et le temps court pour les appréhender. Toutes les propositions ont été présentées à l'équipe municipale qui n'a pas vraiment eu d'arbitrage à faire puisqu'elles rejoignent les grandes réflexions et orientations imaginées par le Maire et ses élus.

Mme DUCHER explique que certaines propositions relèvent effectivement du PLU et ne pourront être mises en œuvre que dans un temps plutôt long, à l'issue du processus de révision du PLU. C'est le cas pour ce qui concerne les formes d'habitat, les typologies d'usages, les grands aménagements type création de voie à mobilités douces ou promenade paysagère.

En revanche, certaines idées pourraient voir le jour plus rapidement car hors périmètre du PLU : les aménagements urbains type installation de mobiliers, les animations éphémères type food truck, les parcours (santé, artistique, pédagogique...) et ce qui relève de la voirie (sécurité et signalétique).

Toutes les suggestions sont pertinentes mais certaines se heurtent malgré tout à des limites que la municipalité ne maîtrise pas (problématiques foncières notamment pour ce qui concerne le domaine du château de Pomponne).

4. PROCHAINES ÉTAPES

Mme DUCHER termine la présentation par le calendrier de la révision du PLU. La prochaine grande étape sera l'enquête publique, une nouvelle occasion pour les habitants de s'exprimer dans un cadre plus formel et réglementé, avant les démarches d'approbation, délibération et de publicité qui viendront acter la révision du PLU.



En attendant, le Maire et son équipe souhaitent poursuivre le dialogue avec les citoyens qui ont envie de participer à redessiner Pomponne.

D'ores et déjà, les habitants peuvent contribuer au projet de révision du PLU via le registre disponible en Mairie ou l'adresse email mairie@pomponne.org.

Et prochainement, la Mairie s'engage à informer les citoyens de la façon dont leurs idées sont traduites et rédigées dans le PLU révisé et les OAP, et à donner à voir la nouvelle image de la ville renouvelée.

- TEMPS D'ÉCHANGES AVEC LE PUBLIC -

Mme DUCHER remercie le public de son attention et propose aux participants de poser leurs questions.

Question 1 : Un habitant indique avoir bien retrouvé l'essentiel de sa participation à l'atelier citoyen, tout ayant été bien retranscrit. Il interroge le Maire sur la faisabilité de ces projets au regard des finances de la ville.

M. le Maire explique que toutes les propositions sont pertinentes et qu'aucune – ou presque – n'est irréalisable. La question du financement trouvera sa réponse dans le calendrier de mise en œuvre des propositions. Tout ne peut pas se faire d'un seul coup, en même temps. Il convient d'échelonner, de prioriser.

Question 2 : Sur le secteur du quai Bizeau, le parking « Métin » serait donc supprimé ?

M. le Maire indique que c'était effectivement une des propositions de la ville pour donner un autre usage à cet espace en entrée de quai et d'espace public. Il existe un parking silo rempli seulement au tiers de sa capacité. La Ville compte réorienter les besoins de stationnement vers ce parking mais également vers la zone de stationnement en voirie rue de la Gare (hors périmètre OAP) pour conserver une proximité avec les commerces de la zone.

Question 3 : Quid de l'agrandissement du pont en X ?

M. le Maire rappelle qu'au départ il était question de créer un nouveau pont ailleurs, idée finalement abandonnée tout comme le fait de réserver des emprises foncières. Le pont en X est inspecté en détails tous les 6-7 ans, et de façon plus modeste tous les ans. Nous attendons d'ailleurs le dernier rapport de la SNCF.

Aujourd'hui, il est prévu un élargissement du pont pour permettre une meilleure sécurisation et cohabitation des pistes cyclables avec les voies des automobilistes. C'est inscrit ainsi dans la révision du PLU.

Question 4 : Sur le projet « Cœur de ville », il faudra être très vigilant à la sécurité pour ne pas que le parc-jardin, une fois rouvert au public, se retrouve mal fréquenté.

Par ailleurs, l'idée de créer des parcours (santé, artistique, etc.) est louable mais ne pas oublier qu'il y a systématiquement des gens qui vandalisent. Il faut faire attention aux choix des aménagements par rapport à cela.

Pour l'aspect sécuritaire du parc-jardin, M. le Maire rassure : le domaine est déjà clos et bénéficie d'accès, il serait donc ré-ouvert au public avec des fermetures de nuit. Par



ailleurs, quel que soit le projet de la Ville sur cet espace, les équipes de CNRS continueront à occuper le secteur.

Au sujet des parcours, M. le Maire est bien conscient que le risque de vandalisme existe. Il faut trouver le moyen de (re)faire la ville pour qu'elle soit la plus agréable à vivre possible pour les habitants et qu'elle réponde à des besoins et des attentes de la population, sans pour autant subir le diktat des incivilités.

Question 5 : On aurait dû parler des activités de kayak avant car il y avait une association de Lagny qui cherchait des locaux pour développer cette activité.

Le Maire répond que c'est une idée qui a émergée des ateliers et qui retient l'attention de la Ville. Tout est réalisable mais il faut aussi prendre en compte toutes les parties prenantes pour chaque projet, leur délais de réponses et leurs prescriptions. Par exemple, pour les activités nautiques (kayak, paddle, ...), il faudra travailler avec Voies Navigables de France.

Question 6 : J'habite sur le quai Bizeau et les propositions faites me font peur car je souhaite que ce quai résidentiel reste calme. Si on accueille des hôtels et de la restauration, le secteur va devenir très bruyant. Par ailleurs, le stationnement reste un problème sur le quai avec des automobilistes qui se garent devant chez moi, des comportements inappropriés de gens qui consomment de l'alcool ou d'autres substances en créant des nuisances. Il faut résoudre la question de la sécurité, mettre un panneau visible indiquant que le quai est en impasse, etc.

M. le Maire explique que l'objectif de ce dialogue citoyen était de collecter toutes les idées. Il faut désormais les pondérer et les considérer au regard des conséquences que leur mise en œuvre peut engendrer en termes de sécurité et d'incivisme.

Il y a deux manières de percevoir le sujet. Soit ne rien faire par crainte des mauvais comportements, soit œuvrer pour le mieux et travailler avec les habitants et riverains pour la meilleure des mises en œuvre.

Charge à l'équipe municipale, avec l'aide de la police, de veiller à la sécurité et à la tranquillité des espaces publics.

Une habitante intervient en disant qu'il y a des solutions qui existent avec par exemple l'aménagement de bornes rétractables pour les résidents.

M. le Maire confirme que c'est une piste et précise qu'un centre de supervision intercommunal surveille la zone. Des caméras de vidéo-protection sont installées mais il convient qu'il faut aller plus loin pour que le quai Bizeau redevienne apaisé.

Question 7 : Que devient le foncier « Richard Fleurs » ?

M. le Maire répond qu'il n'y a pas de projet à ce jour. Pour tout projet sur ce secteur, il restera très attentif au principe de cours ouvertes sur le quai qu'il est nécessaire de maintenir pour éviter d'avoir un front bâti linéaire.

Question 8 : Une habitante relève qu'il y a un rû face à la mairie. Pourrait-on l'aménager pour créer un accès direct à la Marne ? Pourrait-on faire financer cet aménagement par les promoteurs qui construisent sur la ville ?

M. le Maire souscrit à cette idée qui a déjà été évoquée au sein de l'équipe municipale. Ce type d'aménagement reste cependant complexe et très coûteux à réaliser puisqu'il requiert l'autorisation de la SNCF avec une interruption du trafic ferroviaire. Une



participation financière des opérateurs est certes envisageable, cela se fait notamment dans le cadre d'une opération d'ensemble comme par exemple l'aménagement de ZAC, mais pas suffisant.

Question 9 : Pour les événements type Fête de la musique, pourquoi ne pas mutualiser avec les communes voisines ? Pour créer des programmes avec des parcours, et mutualiser aussi les moyens financiers ? D'ailleurs, ce serait intéressant de connaître le coût de chaque projet.

M. le Maire confirme la volonté de faire davantage d'événements en commun même si faire avec les autres villes ne signifie pas forcément réduire les coûts. Les activités proposées notamment par Marne & Gondoire sont extrêmement chères.

Par ailleurs, le Maire souscrit à la proposition : la Ville communiquera désormais sur le budget de chaque opération et événement, en toute transparence avec les habitants.

À titre d'exemple l'organisation de la fête de la musique a coûté 6 500 € à la ville de Pomponne.

Remarque : Une habitante remercie Monsieur le Maire des différentes captations qui peuvent être faites lors des conseils municipaux et lors des réunions publiques.

Monsieur le Maire précise qu'aujourd'hui, exceptionnellement il n'y a pas eu de captation mais il rappelle que le support sera mis sur le site Internet de la ville courant de semaine prochaine.

CONCLUSION

Mmes DUCHER et CAMPOS-BRÉTILLON remercient M. le Maire, son équipe et les citoyens de leur présence et rappellent qu'ils peuvent apprécier le travail réalisé en atelier par les participants sur les grilles exposées au fond de la salle.

M. le Maire conclut en invitant également les participants à aller voir la maquette de la ville qui a été réalisée cette année par des étudiants de l'école d'architecture de Champs-sur-Marne.

- Fin de la réunion à 11h15 -